

VENTE DE BOIS

COUPE AFFOUAGERE PARCELLE 18

Les personnes intéressées par l'attribution d'un lot (8m3 de bois sur pied pour la somme de 80 €) dans le cadre de la coupe affouagère 2014 sont priées de s'inscrire auprès du secrétariat de la Mairie de SAINT-BEAT avant le vendredi 28 novembre 2014.

Nous rappelons aux intéressés que l'attribution d'un lot implique :

- que l'exploitation reste à la charge de l'attributaire et que ce dernier doit être titulaire d'une assurance de responsabilité civile.
- qu'elle soit uniquement réservé aux personnes résidentes à SAINT-BEAT.

REMANENTS D'EXPLOITATION DE TOUTE NATURE PARCELLE 17

Les personnes intéressées par l'attribution d'un lot de branchages de bois au sol (lots de 5m3 pour la somme de 30 €) sont priées de s'inscrire auprès du secrétariat de la Mairie de SAINT-BEAT avant le vendredi 28 novembre 2014.

Nous rappelons aux intéressés que l'attribution d'un lot implique :

- que l'exploitation reste à la charge de l'attributaire et que ce dernier doit être titulaire d'une assurance de responsabilité civile.
- qu'elle soit uniquement réservé aux personnes résidentes à SAINT-BEAT.

NB:

L'acheteur est tenu lors de la coupe affouagère de bois au port obligatoire des EPI (équipement de protection individuelle)

Le Maire,

Alain FRISONI